

Gestion par enveloppe Ne pas jouer les facteurs !

Nous l'avions dit en son temps aux défenseurs de la gestion par enveloppe dite "pédagogique": si la SPV pouvait se rallier à la volonté de répondre localement aux besoins particulier des maîtres et des élèves, et défendre l'idée d'une distribution plus équitable des moyens financiers, cinq demandes fortes persistaient pourtant:

- la défense d'un taux et d'un nombre de périodes définis selon les besoins réels identifiés (ne pas utiliser l'enveloppe comme variable d'ajustement budgétaire);
- le respect sans condition du cadre légal et réglementaire (notamment en ce qui concerne les effectifs des classes);
- la définition d'une dotation spécifique en termes d'"accompagnement pédagogique" (chefs de file, doyens pédagogique, animateurs de formation, animation en gymnastique, ...)
- le besoin de mener une réflexion sur les opportunités de faire valoir "la discrimination positive" (+ de moyens quand des besoins spécifiques sont identifiés, notamment en terme d'encadrement d'une population scolaire en difficultés particulières);
- la promotion d'une gestion plus participative dans l'élaboration de projets pédagogiques locaux.

Et bien nous y voilà ! le discours lénifiant sur l'enveloppe qui nous avait été tenu n'était que piqûre de mouche tsé-tsé!
Faites aussi bien, si ce n'est mieux, avec moins! c'est bien l'injonction qui a été donnée aux direction d'établissements le 5 avril dernier:

Las, piégés par cette décision, muets sur le fond sur injonction du Département, tiraillés par le devoir de réserve et grognant en souterrain de voir les projets et les plans de rentrée remis sur le métier, bien des directeurs se sont tournés vers les collègues pour demander leur appui.

Ainsi, nous l'avions notre gestion participative !

Certains collègues se sont montrés conciliants, soucieux de préserver ce qui leur paraissait l'essentiel, d'autres se sont dressés sur les pattes arrière, estimant qu'ils n'avaient pas à jouer les agents des coupes voulues par le gouvernement cantonal.

En éclatant les décisions, en renvoyant les responsabilités des coupes aux enseignant-es de ce canton, le Conseil d'Etat, le DFJ et la DGEO creusent un piège diabolique.

Celui-ci doit être absolument évité !

Aujourd'hui, le Comité cantonal invite l'ensemble des collègues à ne pas mettre le doigt dans cet engrenage. Refuser définitivement de négocier les coupes dans les établissements est le premier geste de résistance que nous vous invitons à manifester... un geste simple, efficace et solidaire!

Comité cantonal SPV, *MAJUSCULES*, no 48, mai 2004

